



**DOUZIÈME RAPPORT  
DU  
COMITÉ PERMANENT  
DE LA  
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Troisième session  
de la 58<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 4 mai 2017

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. LePage, président  
M. Chiasson, vice-président  
M. Albert  
M. Guitard  
M. Bertrand LeBlanc  
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey  
M. K. MacDonald  
M<sup>me</sup> Dubé  
M. Stewart  
M. Coon

le 4 mai 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son douzième rapport.

Le comité se réunit le 3 mai 2017 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

*17, Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire ;  
31, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;  
60, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;  
66, Loi concernant la Loi sur le financement de l'activité politique.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Gilles LePage, député